

PRÉFET D'ILLE-ET-VILAINE

SOUS-PREFECTURE DE REDON
ADMINISTRATION GÉNÉRALE

ARRETE

PORTANT NOUVELLE INSCRIPTION SUR LA LISTE DEPARTEMENTALE DES VETERINAIRES EN VUE DE
REALISER LES EVALUATIONS COMPORTEMENTALES DES CHIENS DANGEREUX

LE PREFET DE LA REGION BRETAGNE
PREFET DE L'ILLE ET VILAINE

VU le code rural et de la pêche maritime, et notamment ses articles L211-11, L211-14-1, L211-14-2 et D211-3-1 à D 211-3-3;

VU l'arrêté interministériel du 28 août 2009 relatif aux modalités d'inscription des vétérinaires sur une liste départementale en vue de réaliser des évaluations comportementales en application de l'article L 211-14-1 du code rural ;

VU l'arrêté préfectoral du 07 février 2014 portant organisation de la préfecture d'Ille et Vilaine à compter du 15 février 2014 ;

VU l'arrêté préfectoral du 18 avril 2014 donnant, dans le domaine des chiens dangereux, délégation permanente de signature pour l'ensemble du département à M. Guy TARDIEU, sous-préfet de Redon ;

VU la demande formulée par le Dr Jérôme DUBOIS, sollicitant son inscription sur la liste départementale des vétérinaires en vue de réaliser les évaluations comportementales des chiens dangereux ;

Considérant la proposition du 12 août 2014 de M. le directeur départemental de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations ;

ARRETE :

Article 1 : La liste départementale des vétérinaires en vue de réaliser les évaluations comportementales des chiens dangereux est complétée ainsi qu'il suit :

- Docteur Jérôme DUBOIS, 11 bis route de La Libération à 44660 ROUGÉ.

La nouvelle liste est établie suivant le tableau annexé au présent arrêté.

Article 2 : Le secrétaire général de la Préfecture de l'Ille-et-Vilaine, les sous-préfets de Saint-Malo, de Redon et de Fougères-Vitré, les commandants des compagnies de gendarmerie, les directeurs de circonscription de sécurité publique et le directeur départemental de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Redon, le 14 août 2014
Pour le préfet et par délégation,
Pour le sous-préfet de Redon,
La secrétaire générale,



Chantal COULLOUH

La présente décision peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Rennes qui devra, sous peine de forclusion, être enregistré au greffe de cette juridiction dans le délai de deux mois à compter de la notification de la présente décision.

Vous avez également la possibilité de former :

- ▶ un recours gracieux (auprès du préfet d'Ille et Vilaine, 3, avenue de la préfecture à Rennes)
- ▶ un recours hiérarchique (auprès du ministre de l'intérieur, de l'outre mer et des collectivités territoriales - direction des libertés publiques et des affaires juridiques - sous direction des libertés publiques et de la police administrative - place Beauvau - 75800 PARIS cédex 08) Le recours administratif doit être introduit dans le délai de deux mois après notification de la décision à peine de forclusion. Le recours administratif proroge le délai de recours contentieux.



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFECTURE DE L'ILLE-ET-VILAINE

Sous-Préfecture de REDON
ADMINISTRATION GÉNÉRALE

☎ 02 99 71 14 04

☎ 02 99 71 53 28 ; 02 99 71 53 29 ; 02 99 71 53 30

☎ 02 99 72 72 59

LISTE DEPARTEMENTALE DES VÉTÉRINAIRES EN VUE DE RÉALISER LES ÉVALUATIONS COMPORTEMENTALES DES CHIENS

Code rural et de la pêche maritime, notamment ses articles L.211.11, L.211.14-1, L.211.14-2 et D.211.3.1

(situation au 14 août 2014)

Date Arrêté Préfet	Noms et coordonnées des vétérinaires	N° inscript à l'ordre vétérinaire	Date d'obtention du diplôme
26.11.07	Dr Pascal LE BRIZE, 29, rue le Hérisse 35560 – ANTRAIN Tél. : 02 99 98 39 48	5 118	1980
26.11.07	Dr Renaud HENRY, clinique vétérinaire de l'Arsenal – 25 boulevard Voltaire 35000 – RENNES Tél. : 02 99 30 54 62	17 354	1999
26.11.07	Dr Gilles TIZON, clinique vétérinaire de l'Arsenal – 25 boulevard Voltaire 35000 – RENNES Tél. : 02 99 30 54 62	12 181	1990
26.11.07	Dr Christine AUGROS-TIZON clinique vétérinaire de l'Arsenal 25, boulevard Voltaire 35000 – RENNES Tél. : 02 99 30 54 62	20 974	2006
26.11.07	Dr Jenny HAMEURT-FORTINEAU 7 avenue de la Gare – 35770 – VERN SUR SEICHE Tél. : 02 99 62 12 62	9 000	1984
18.01.08	Dr Véronique LAUDE -88, rue de Paris 35500 – VITRE Tél. : 02 99 75 18 55	14 900	1991
18.01.08	Dr Elisabeth GUERMONPREZ 6, rue de la Mare Pavée 35510 – CESSON SEVIGNE Tél. : 02 99 83 31 30	12384	1993
06.08.08	Dr Caroline ADJANOHOUN – clinique vétérinaire des Trois Sapins – ZA des Trois Sapins – 35150 – JANZE Tél. : 02 99 47 03 20	9 942	1993
12.09.08	Dr Julien DEVAUX – 154, boulevard de Verdun – 35000 – RENNES Tél. : 02 99 54 46 48	18 495	2006
12.12.08	Dr Bernard DEBRAY – 11, Place du Vert Buisson 35170 – BRUZ Tél. : 02 99 05 97 70	2 791	1981
12.12.08	Dr Jérôme PEQUIN – 24, Avenue Henri Fréville 35000 – RENNES Tél. : 02 99 51 90 21	2 885	1978

Date Arrêté Préfet	Noms et coordonnées des vétérinaires	N° inscript à l'ordre vétérinaire	Date d'obtention du diplôme
12.12.08	Dr Emmanuel LANGE – 4, rue du Docteur Laennec 35550 – PIPRIAC Tél. : 02 99 34 45 76	12 986	1995
12.12.08	Dr Claire LANGE – Clinique Vétérinaire de GUIPRY Rue de la Crépinière 35480 – GUIPRY Tél. : 02 99 34 63 39	14 799	1999
12.12.08	Dr Michel YVINEC - Place Charles de Gaulle 35740 - PACE Tél. : 02 99 60 24 23	8 715	1983
12.12.08	Dr Véronique GUENA-HARLE – 4, place Bochin 35420- LOUVIGNE DU DESERT Tél. : 02 99 98 02 10	9 568	1986
12.12.08	Dr Gilles DESERT, 233, avenue Général Patton 35700 – RENNES Tél : 02 99 38 94 79	2 796	1984
12.12.08	Dr Yann CAMBRUZZI – Centre Commercial « Le Bretagne » 35131 – CHARTRES DE BRETAGNE Tél : 02 99 41 23 42	11 783	1994
12.12.08	Dr Jean-Philippe LE PAGE – 47, boulevard Leclerc 35460 – SAINT-BRICE EN COGLES. Tél : 02.99.18.55.84	17 641	2003
17.03.09	Dr Delphine NEBOUT – clinique de Belle Lande 3, rue Charles Robert 35120 DOL DE BRETAGNE Tel : 02 99 48 03 69	13 748	1995
17.03.09	Dr Eric DAVID – 63, rue Alphonse Guérin 35000 RENNES Tel : 02 99 36 16 26	9 054	1986
17.03.09	Dr Béatrice DE VITO – Zone Artisanale Triangle Vert 2 35520 LA MEZIERE Tel : 02 99 66 51 27	14 298	1991
17.03.09	Dr Maxime MEURON – Rue du Tertre aux Nêfles 35400 SAINT-MALO Tel : 02 99 81 75 54	15 385	1999
12.05.09	Dr Franck GUITTOT – clinique vétérinaire Zone Artisanale de Beauvais – Route de Vitré 35130 LA GUERCHE DE BRETAGNE Tel : 02 99 96 21 53	17 625	2004
06.07.09	Dr Olivier BRENAC – clinique vétérinaire Brocéliande 58, avenue du Miroir aux Fées 35400 SAINT-MALO Tel : 02 99 81 94 51	2 535	1977
06.07.09	Dr Laurent GAUNEAU – clinique vétérinaire 5, chemin de Hourpré 35220 CHATEAUBOURG Tel : 02 99 00 30 30	10 192	1990
05.11.09	Dr Ronan COGNET – clinique vétérinaire 13, rue Jean Rozé - 35190 TINTENIAC Tel : 02 99 68 08 09	20 828	1997
05.11.09	Dr Véronique DESCARSIN-HENNINGER 15, avenue Rioust des Villes Audrain – 56800 – PLOERMEL Tel : 02 97 74 22 98	11 876	1991
08.12.09	Dr André NIVELLE – clinique vétérinaire 18, rue Leclerc 35140 – SAINT-AUBIN DU CORMIER Tel : 02 99 39 10 08	2 880	1972

Date Arrêté Préfet	Noms et coordonnées des vétérinaires	N° inscrit à l'ordre vétérinaire	Date d'obtention du diplôme
08.12.09	Dr Vincent FRANCOIS – clinique vétérinaire 18, rue Leclerc 35140 – SAINT-AUBIN DU CORMIER Tel : 02 99 39 10 08	12 735	1993
08.12.09	Dr Hervé NÉVO 1, avenue A. BONNIN 35135 – CHANTEPIE Tel : 02 99 41 40 24	6 630	1983
08.12.09	Dr Frank BATTELIER 63, rue Alphonse Guérin 35000 – RENNES Tel : 02 99 36 16 26	6 528	1983
08.12.09	Dr Catherine-Laurence GEORGES 30, boulevard de Rennes 35300 – FOUGERES Tel : 02 99 94 40 54	7 651	1981
18/12/09	Dr Sonia CHEVROLLIER Clinique vétérinaire de la Rocade 1, avenue André Bonnin 35135 CHANTEPIE Tel : 02 99 41 40 24	18 421	2003
18/12/09	Dr Eric BOUSSEAU 3 chemin de la Roncette 35190 BECHEREL Tel : 02 99 66 81 11	11 532	1991
05/01/10	Dr Raymond GERBER 5, rue Théodore Botrel 35520 LA MEZIERE Tel : 06 42 48 26 68	2 822	1976
18/01/10	Dr Henk BYKERK Clinique Vétérinaire 7, rue de l'Aff 56200 LA GACILLY Tel : 02 99 08 10 21	9 675	1981
18/01/10	Dr Julie KOLLER-MARTIN Clinique vétérinaire de la Giraudais 6, avenue des Touches 35740 PACE Tel : 02 99 85 25 19	17 480	2003
18/01/10	Dr Pierre-Christophe THEBAULT Clinique Vétérinaire Zone industrielle de Maupas 35290 SAINT MEEN LE GRAND Tel : 02 99 09 60 44	12 562	1996
18/01/10	Dr Séverine JACQUOT Clinique Vétérinaire 78, boulevard de Laval 35500 VITRE Tel : 02 99 75 30 90	22 572	2007
16/07/10	Dr Ricardo DUBON 5A, rue Roland Doré 35000 RENNES Tel : 06 13 74 19 06 « Le Petit Caleuvre » 35830 BETTON Tel : 02 99 60 92 22	18318	2003
19/05/11	Dr Charles DE LANGLOIS Cabinet Vétovie 53, rue de Rennes 35510 CESSON SEVIGNE Tel : 02 99 52 76 93	21.919	2007

Date Arrêté Préfet	Noms et coordonnées des vétérinaires	N° inscrit à l'ordre vétérinaire	Date d'obtention du diplôme
23/06/11	Dr Laure MAUREL Clinique vétérinaire de Semnon 4, rue Guy Martin 35640 MARTIGNE-FERCHAUD Tel : 02 99 47 90 66	21.120	2006
27/05/13	Dr Frédéric DHOOGHE Groupe Vétérinaire des Rivières 11, rue du 11 juin 1944 35160 MONTFORT SUR MEU Tel : 02 99 09 00 59	11510	1990
10/10/13	Dr Christelle COLETTE Clinique vétérinaire de Semnon 4, rue Guy Martin 35640 MARTIGNE-FERCHAUD Tel : 02 99 47 90 66	23390	2008
14/01/14	Dr Philippe RIOU - Clinique vétérinaire 233, avenue Général Patton 35700 RENNES Tél : 02 99 38 94 79	11147	1992
19/05/11 modifié 12/02/13 modifié 11/02/14	Dr Anne-Lucie GENTIL : 06 85 33 69 59 Clinique vétérinaire Nolwen Le Chêne Joli 35530 NOYAL-SUR-VILAINE Tel : 02 99 00 63 43 ou Clinique vétérinaire Pans'Bêtes Centre Commercial Les Clouères 35690 ACIGNE Tel : 02 99 04 37 13 ou Clinique vétérinaire des Lucines 5b rue Marie Curie 35137 PLEUMELEUC Tel : 02 99 61 31 28	22.780	2010
14/08/14	Dr Jérôme DUBOIS 11 bis route de La Libération 44660 ROUGÉ Tel : 02 40 28 85 44	13 622	1995

Liste annexée à l'arrêté préfectoral du 14 août 2014

Pour mémoire :

L'arrêté interministériel du 28 août 2009 relatif aux modalités d'inscription des vétérinaires sur une liste départementale en vue de réaliser des évaluations comportementales en application de l'article L. 211.14.1 du code rural et de la pêche maritime prévoit que l'inscription sur la liste départementale s'effectue par simple dépôt d'une demande écrite du vétérinaire praticien volontaire auprès du directeur départemental de la cohésion sociale et de la protection des populations.

Un vétérinaire peut être inscrit sur la liste de plusieurs départements.

Sous-Préfecture de REDON
ADMINISTRATION GÉNÉRALE
 ☎ 02 99 71 14 04 (standard)
 ☎ 02 99 71 53 28
 ☎ 02 99 71 53 29
 ☎ 02 99 71 53 30
 ☎ 02 99 72 72 59